



Motion des syndicats Cgt LIDL
Adressée aux directions régionales et nationale

Le drame causé par le suicide d'un salarié sur son lieu de travail à l'entrepôt Rousset (BdR) est inadmissible.

Au-delà de la douleur et de la colère des salariés, il met en exergue la lourde responsabilité qui incombe à la direction.

En effet, il met en évidence l'intensification de recherche de productivité pour toujours plus de profit.

Cette logique patronale donne lieu à un management agressif au détriment des conditions de travail des salariés. Elle a pour conséquence d'accentuer la souffrance au travail.

Les salariés ont raison de refuser la dégradation de leurs conditions de travail, ils exigent le respect des conditions humaines au travail.

La stratégie commerciale de cette enseigne à vouloir sortir de l'image du hard discount ne peut pas se servir d'un management qui tue !

Voulant préserver son image dite « sociale » LIDL souhaite mettre en place des groupes de travail.

La Cgt qui n'est pas dupe, ne peut se satisfaire de « groupe de parole ». Elle exige des actes concrets.

Les salarié-es des magasins et entrepôts travaillent en sous effectif, leur charge de travail est trop lourde. Il y a trop d'heures supplémentaires imposées.

Comment admettre que les directeurs de magasin effectuent 70 heures hebdomadaires, alors que les employés, de leur côté, subissent de plein fouet toutes formes de précarités (CCD, Temps partiels imposés, SMIC horaire, etc...) De plus l'entreprise tente de généraliser le travail du dimanche et des jours fériés.

La Cgt réclame en urgence des embauches et l'amélioration des conditions de travail.

Par cette motion, les syndicats Cgt LIDL, entendent mettre en sécurité les salariés, pour que dans notre entreprise : travailler ne soit plus une souffrance.

Nous mettons désormais l'entreprise sous contrôle.

Le 4 juin 2015
Les syndicats Cgt LIDL

Cette motion sera également envoyée à la Direction Régionale de l'Inspection du Travail.